Conférence sur les salaires et la cherté de vie au Congo

Mesdames et Messieurs,
Chers participants,

La question des salaires et du pouvoir d'achat est aujourd'hui au centre des préoccupations de nos concitoyens. Elle touche à leur quotidien, à leur dignité et à leur capacité à vivre décemment dans un contexte économique de plus en plus difficile.

Le débat lancé par Brice Decaux offre l'occasion de revenir sereinement sur ces enjeux majeurs. En tant qu'expert ayant travaillé durant de nombreuses années sur ces questions, je souhaite apporter une contribution claire, rigoureuse et, je l'espère, utile.

Mon propos n'a pas vocation à polémiquer, mais à éclairer, à expliquer et à mettre en perspective les choix économiques qui engagent l'avenir de notre pays.

L'inflation frappe les ménages, la précarité s'étend, les inégalités se creusent. Beaucoup proposent d'augmenter fortement le SMIG pour soulager immédiatement les familles. Cette idée part d'une intention légitime. Mais elle ne suffit pas et, dans la situation actuelle, elle comporte même des risques.

1. Un débat nécessaire, mais qui exige de la clarté

Nous devons d'abord reconnaître une réalité simple : le Congo importe presque tout ce qu'il consomme, et l'offre locale reste très faible. Cela signifie que si nous augmentons massivement les salaires sans accroître la production, les prix vont mécaniquement augmenter. Les entreprises répercuteront leurs coûts. Les commerçants ajusteront leurs marges. Et au final, la hausse des salaires sera absorbée par l'inflation.

On ne réduit pas la cherté de la vie en injectant de l'argent dans une économie qui ne produit pas.
On réduit la cherté de la vie en produisant, en organisant, en contrôlant et en redistribuant, ce qui suppose de combiner **orthodoxie financière** et **bonne gouvernance** : utiliser les ressources publiques avec rigueur, transparence et équité, tout en respectant les règles de gestion financière saine.

2. Les limites financières de l'État

Deuxième vérité, que personne n'aime entendre : l'État congolais peine déjà à payer correctement ses obligations actuelles.
Augmenter le SMIG à 200 000 ou 300 000 FCFA entraînerait une hausse générale de toute la grille salariale, publique comme privée.
Or le budget national dans l'état actuel des choses ne pourrait pas absorber un tel choc.

Quand un État manque de ressources, il finit toujours par se retrancher derrière des arguments techniques pour repousser les revendications sociales. Ce n'est pas un jugement moral : c'est un constat économique. La soutenabilité budgétaire doit être au cœur du débat. L'**orthodoxie financière** impose donc de concilier ambition sociale et capacité réelle de financement.

3. La véritable clé : la justice fiscale

La question du pouvoir d'achat renvoie directement à celle du contrat fiscal. Un pays ne peut pas parler de justice sociale si la fiscalité elle-même est injuste, opaque ou inégalement appliquée.

Or nous sommes dans une situation paradoxale :

- Le SMIG officiel est de 70 400 FCFA ;
- Pendant que tous les hauts responsables (politiques, administratifs et militaires) perçoivent jusqu'à 20 millions de FCFA par mois, payés en espèces et hors déclaration fiscale.

Le rapport pour un salaire de 20 000 000 FCFA est donc environ 284 fois supérieur au SMIG de 70 400 FCFA. Dans les pays de l'OCDE, où la **bonne gouvernance** s'appuie sur l'exemplarité, les écarts de rémunération sont strictement limités. En France, un ministre gagne environ neuf fois le salaire minimum. En Allemagne, le chancelier en touche dix fois. Même dans les économies plus inégalitaires, comme les États-Unis, la différence ne dépasse guère quinze fois.

- Pour un SMIG de 70 400 FCFA, le salaire le plus élevé devrait être 1 056 000 FCFA.
- Pour un SMIG de 300 000 FCFA, le salaire le plus élevé devrait être 4 500 000 FCFA.

Nous sommes très loin de cette réalité au Congo, mais c'est la vérité des chiffres qui devrait s'imposer à tous. Les dirigeants actuels sont-ils prêts à une telle réforme ?

Avant d'augmenter les salaires, il faut donc rétablir l'équité fiscale : supprimer les exemptions, taxer correctement les hauts revenus publics et faire en sorte que chacun contribue à hauteur de ses moyens. La fiscalité n'est pas une punition : c'est l'instrument principal de redistribution et un pilier de **bonne gouvernance**.

4. Le train de vie de l'État : un enjeu incontournable

Nous devons aussi parler d'un sujet sensible : le train de vie de l'État. Tant que les dépenses de prestige, les avantages excessifs et les doublons administratifs persisteront, aucune réforme salariale durable ne sera possible.

Il existe quatre leviers simples :

i. Eriger l'orthodoxie financière en principe de bonne gouvernance ;
ii. Réduire les dépenses de prestige et rationaliser les institutions ;
iii. Rompre avec le système des avantages, salaires et privilèges fiscaux réservés aux élites politico-administratives et militaires, afin que l'impôt redevienne un devoir partagé et non un fardeau supporté par les seuls citoyens ordinaires ;
iv. Bancariser et fiscaliser toutes les rémunérations publiques, sans exception.

C'est seulement en libérant des ressources réelles et en appliquant les principes de **bonne gouvernance** et d'**orthodoxie financière** que l'État pourra envisager des mesures sociales ambitieuses.

5.Les effets de l'augmentation du Smig sur les entreprises privées

a). Augmentation des charges salariales

- Le coût de la main-d'œuvre représenterait presque **tripler** pour les entreprises payant actuellement le SMIG.
- Pour les petites et moyennes entreprises (PME), qui ont souvent des marges limitées, cette hausse peut **réduire drastiquement leur rentabilité**.
- Les entreprises pourraient être contraintes de **réduire leurs effectifs**, limiter les nouvelles embauches ou augmenter les heures supplémentaires non rémunérées.

b). Transfert de la hausse sur les prix

- Pour maintenir leurs marges, les entreprises risquent d'**augmenter le prix des biens et services**, ce qui peut alimenter l'inflation.
- Les produits de première nécessité pourraient devenir encore plus chers, **neutralisant partiellement l'effet de l'augmentation du SMIG sur le pouvoir d'achat**.

c). Pression sur la compétitivité

- Les entreprises exportatrices pourraient voir leur **compétitivité diminuer** si le coût de production augmente trop par rapport aux concurrents étrangers.
- Les entreprises locales pourraient perdre des parts de marché au profit de produits importés moins chers.

d). Risque de formalisation et de non-conformité

- Certaines entreprises pourraient **reculer devant la formalisation complète** ou recourir au travail informel pour échapper à des coûts supplémentaires, ce qui fragilise l'économie formelle et les droits des travailleurs.

e). Effets positifs possibles

- Une hausse du SMIG pourrait **stimuler la consommation intérieure** si l'inflation reste maîtrisée, augmentant ainsi la demande pour certains produits et services.
- Les entreprises pourraient bénéficier d'un **renforcement de la motivation et de la productivité des employés** si les salaires plus élevés améliorent le moral et réduisent le turn-over.

En résumé : Une augmentation brutale du SMIG de 70.400 à 200.000 FCFA pourrait entraîner une **pression financière majeure sur les entreprises privées**, risque d'inflation, pertes d'emplois ou faillites pour les plus fragiles. Pour que l'impact soit positif, cette hausse devrait être accompagnée de **réformes structurelles**, telles que l'amélioration de la productivité, le soutien aux PME et la production locale accrue.

5. Comment améliorer concrètement la vie des travailleurs ?

Améliorer les salaires et le pouvoir d'achat est possible. Mais cela exige une stratégie cohérente, articulée autour de trois axes :

a) Les réformes structurelles

Produire davantage au Congo :

Investir dans l'agriculture ;

- Développer la transformation locale ;
- Soutenir la logistique et les PME ;
- Stabiliser les prix des produits essentiels.

Sans production, tout effort social devient inflationniste. L'**orthodoxie financière** implique donc que toute dépense sociale soit alignée sur la capacité productive du pays.

b) Les mesures sociales ciblées

- Une revalorisation progressive du SMIG, mais réaliste et soutenable ;
- Le retour des charges familiales, pour soutenir les ménages ;
- Des aides prioritaires pour les produits de base, les transports et les études.

c) La réduction des inégalités par la fiscalité

- Un impôt progressif réellement appliqué ;
- La fin des exemptions injustifiées ;
- La transparence budgétaire.

Conclusion : un choix de société

Mesdames et Messieurs,

Le débat sur les salaires ne se résume pas à un nombre. C'est une question de justice, de **gouvernance** et de vision pour le pays.

On ne peut pas augmenter les salaires sans sécuriser les finances publiques.

On ne peut pas lutter contre la cherté de la vie sans réformer l'économie.

On ne peut pas construire un Congo plus juste sans rétablir l'équité fiscale et appliquer les principes de bonne gouvernance et d'orthodoxie financière.

C'est dans cette cohérence que se joue l'avenir du pouvoir d'achat, de la classe moyenne et, plus largement, de la dignité des travailleurs congolais.

Je vous remercie